

Séance ordinaire
10 avril 2018

Procès-verbal de la séance **ORDINAIRE** tenue le **10 avril 2018 à 19 h 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Absence motivée :

Martine BOYER,	Conseillère;
----------------	--------------

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
Caroline PROVOST,	Secrétaire-trésorière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2018-04/82

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION - ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018
5. CORRESPONDANCE
6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
 - 6.1. Demande de don - Club Optimiste - Achat ordinateurs pour l'école primaire
 - 6.2. Demande de commandite - Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent
 - 6.3. Demande d'aide financière- Gala hommage annuel - Agricultrices de la Montérégie-Ouest
 - 6.4. Don - Société Alzheimer - Défi des Maires
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 7.1. Adoption des comptes du mois de mars 2018
 - 7.2. Divulgence d'un intérêt pécuniaire particulier (maire)
 - 7.3. Nomination - Personnel du camp de jour 2018
 - 7.4. Fin - Divulgence d'un intérêt pécuniaire particulier
 - 7.5. Nomination - Étudiant en urbanisme
 - 7.6. Nomination - Étudiant journalier - service des travaux publics
 - 7.7. Nomination - 2e Responsable des services électroniques - ClicSécur
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1. Adoption du Règlement de prévention incendie numéro 2018-230-1
 - 8.2. Autorisation de paiement - facture services policiers 2018 - SQ
9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1. Rapports d'activités du service et du comité des travaux publics

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 10.1. Autorisation de signature - Transfert du lot 3 992 502 Cadastre du Québec / Ancien chemin Pigeon
 - 10.2. Adoption du Règlement numéro 2018-119-13 relatif aux chiens et autres animaux
 - 10.3. Autorisation de signature - Entente de services - Refuge pour chiens
 - 10.4. Demande de permis - 1312, chemin de la Petite-Côte (Dérogation mineure) - agrandissement entrepôt agricole
 - 10.5. Demande de permis - 631, rue Des Hiboux - (Dérogation mineure) - Agrandissement de la maison et garage attaché
 - 10.6. Demande de permis en vertu du PIIA - 1656, rue De Genève (Piscine creusée et bâtiment de service)
 - 10.7. Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 mars 2018
11. LOISIRS ET CULTURE
- 11.1. Rapports d'activités du service, du comité des loisirs et du Festival
 - 11.2. Tenue du camp de jour et tarification 2018
12. POUR INFORMATION
- 12.1. Écocentre - ouverture 4 avril 2018
 - 12.2. Garage temporaire (abri tempo) - doit être retiré pour le 15 avril
 - 12.3. Souper spaghetti - 22 avril au Centre communautaire - Clup Optimiste pour l'achat d'ordinateurs pour l'école primaire de Saint-Michel;
 - 12.4. Éventuelle fusion de Desjardins des Moissons et Roussillon;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le Directeur général et secrétaire-trésorier dépose et commente les résultats financiers 2017. Madame Sophie Lefort, CPA Auditeur, fait la lecture de son rapport de vérification.

Faits saillants :

Revenus de fonctionnement:	4 678 482\$
Dépenses de fonctionnement:	(4 547 602\$)
Surplus 2017:	130 880\$
Surplus libre et réserves:	672 333\$
Dette – à l'ensemble	4 775 345\$
Dette – secteur (égout)	5 556 524\$
Dette – à la charge du gouv. Québec	3 340 331\$
Dépenses en immobilisations:	2 246 694\$

Le conseil prend acte du dépôt du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur. Un sommaire exécutif est remis aux personnes présentes et sera également publié sur le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-04/83

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 148 du Code municipal, soit au plus tard 72 heures avant le début de la présente séance.

Le Maire demande aux membres du conseil si le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 est conforme aux décisions.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

2018-04/84

Demande de don - Club Optimiste - Achat ordinateurs pour l'école primaire

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance du Club Optimiste de Saint-Michel et accepte de leur remettre un don au montant de 800\$ pour acheter des ordinateurs portatifs pour l'école Saint-Michel-Archange.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-04/85

Demande de commandite - Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte d'encourager l'organisme Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent dans le but de redonner l'espoir et une meilleure qualité de vie aux personnes de la Montérégie ayant un traumatisme crânio-cérébral ou une déficience physique en autorisant monsieur le maire et sa conjointe à participer au souper du tournoi de golf qui doit avoir lieu le 14 juin 2018 au Club de golf Belle Vue au montant total de 180\$.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-04/86

Demande d'aide financière- Gala hommage annuel - Agricultrices de la Montérégie-Ouest

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance de l'organisme Les Agricultrices de la Montérégie-Ouest et lui accorde une aide financière au montant de 200 \$ pour leur 22e gala Hommage aux agricultrices qui aura lieu le 6 octobre 2018 à Valleyfield.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-04/87

Don - Société Alzheimer - Défi des Maires

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accorde une subvention au montant de 500,00 \$ à la société Alzheimer Haut-Richelieu pour leur 12ième édition du défi des maires qui aura lieu le 27 mai 2018;

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2018-04/88

Adoption des comptes du mois de mars 2018

Les comptes du mois ont été envoyés 72 heures avant la présente séance. Le secrétaire-trésorier répond aux questions à la satisfaction des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter les listes des comptes du mois de mars 2018 telles que déposées au montant de 227 791,97\$, jointes en annexes aux présentes pour en faire partie intégrante, à savoir:

Comptes payés: 127 834,46 \$;
Salaires payés nets: 79 745,75 \$;
Comptes à payer: 20 211,76 \$;

Je, soussigné, Daniel Prince, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Michel dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Daniel Prince, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

Divulgence d'un intérêt pécuniaire particulier (maire)

En vertu de l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le Maire, monsieur Jean-Guy HAMELIN, déclare son intérêt et s'abstient de participer et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur la prochaine résolution.

Madame Catherine LEFEBVRE, mairesse-suppléante agira comme présidente d'assemblée pour cet item de l'ordre du jour.

2018-04/89

Nomination - Personnel du camp de jour 2018

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

Sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Catherine LEFEBVRE,

QUE ce conseil, sur la recommandation de la coordonnatrice du service des loisirs, culture et vie communautaire, autorise l'embauche des personnes suivantes pour le camp de jour 2018, au taux horaire recommandé:

- Coordonnatrice du camp de jour : madame Jade HAMELIN;
- Chef animatrice : madame Karine FAUCHER;
- Animatrice : madame Caroline BISSONNETTE;
- Animatrice: madame Sarah-Maude MONETTE;
- Animatrice: madame Noémie BALLABEY;
- Animatrice: madame Brielle HAMELIN;
- Animatrice: madame Gabrielle AUDETTE PERRIER;
- Animatrice: madame Carolyn AUDETTE PERRIER;
- Animateur: monsieur Ruben Antonio TORRES;
- Animateur service de garde et volant : monsieur Zachary CLERMONT;
- Animatrice service de garde et volant : madame Danahée PAQUIN;

ADOPTÉE

Fin - Divulgence d'un intérêt pécuniaire particulier

Le Maire, monsieur Jean-Guy HAMELIN, reprend son rôle de président à la table de Conseil.

2018-04/90

Nomination - Étudiant en urbanisme

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation du comité de sélection, autorise l'embauche de madame Josée MATTE, comme étudiante en urbanisme, au taux horaire recommandé, à compter du 10 avril 2018.

ADOPTÉE

2018-04/91

Nomination - Étudiant journalier - service des travaux publics

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation du directeur des services techniques, autorise l'embauche de monsieur Brandon BOUDRIAS, comme étudiant journalier au service des travaux publics, au taux horaire recommandé.

ADOPTÉE

2018-04/92

Nomination - 2e Responsable des services électroniques - ClicSécur

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme madame Linda HÉBERT, technicienne comptable, comme deuxième personne responsable des services électroniques de clicSÉCUR auprès de Revenu Québec et ce, pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018-04/93

Adoption du Règlement de prévention incendie numéro 2018-230-1

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné aux fins du présent règlement à la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

CONSIDÉRANT que la présentation du présent règlement a été faite lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte le Règlement numéro 2018-230-1 de prévention incendie, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2018-04/94

Autorisation de paiement - facture services policiers 2018 - SQ

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le paiement de la facture de la Sûreté du Québec pour les services couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, au montant de 388 329\$.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Rapport d'activités du service et du comité des travaux publics

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de mars 2018 ainsi que le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics tenue le 28 mars 2018.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2018-04/95

Autorisation de signature - Transfert du lot 3 992 502 Cadastre du Québec / Ancien chemin Pigeon

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte de vendre une partie du lot numéro 3 992 502 Cadastre du Québec (ancien chemin Pigeon) aux propriétaires adjacents.

QUE ce conseil autorise le maire, ou en son absence la mairesse suppléante, et le directeur général et secrétaire-trésorier, ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel tout document relatif au projet de transfert du lot 3 992 502 Cadastre du Québec (ancien chemin Pigeon).

ADOPTÉE

2018-04/96

Adoption du Règlement numéro 2018-119-13 relatif aux chiens et autres animaux

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné aux fins du présent règlement à la séance du conseil tenue le 12 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que la présentation du présent règlement a été faite lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte le Règlement numéro 2018-119-13 relatif aux chiens et autres animaux, tel que rédigé.

QUE ce conseil statue que:

1) Coût de la licence

- Coût de la licence annuelle est de 15\$ par chien;
- À défaut d'acquitter la facture dans les trente jours, le coût de la licence annuelle est de 30\$;
- En cas de perte ou de destruction, le coût de la licence de remplacement est de 2\$;

2) Frais de capture et de garde par la Municipalité

- Frais de capture d'un chien errant ou dangereux sont de 50\$ par chien;
- Frais de pension sont de 20\$ par période de 24 heures, par chien;
- Coût de la licence est de 30\$ pour tout chien capturé ne possédant pas de licence et réclamé par le gardien;

- Le chien ne sera libéré que sur paiement total de la dette relative à sa capture, sa garde et sa licence;

3) Frais de fourrière (refuge pour chiens)

- Le gardien réclamant un chien mis en fourrière doit défrayer tous les coûts relatifs à l'hébergement et les soins ou euthanasie de l'animal fixés par le fournisseur de refuge pour chiens;

4) Tous ces frais sont requis du propriétaire ou du gardien du chien;

5) Le paiement de ces frais ne prive pas la Municipalité de ses autres recours en cas d'infraction à la réglementation.

ADOPTÉE

2018-04/97

Autorisation de signature - Entente de services - Refuge pour chiens

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil consents à l'entente de services avec madame Sarah Saintsbury relativement au contrôle des chiens sur son territoire et autorise le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, à signer l'entente de services.

ADOPTÉE

2018-04/98

Demande de permis - 1312, chemin de la Petite-Côte (Dérogation mineure) - agrandissement entrepôt agricole

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure (#2018-01-0001) pour l'obtention d'un permis de construction (#2017-11-0261) afin d'agrandir le bâtiment érigé au 1312, chemin De La Petite-Côte (lot 3 992 622 Cadastre du Québec);

ATTENDU que la demande vise l'agrandissement d'un bâtiment principal autre que résidentiel ayant la marge latérale gauche à 2,03 mètres à l'avant et 2,73 mètres à l'arrière, alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, les marges latérales pour ce type de bâtiment doivent être de 5 mètres.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure (#2018-01-0001) et autorise l'émission du permis de construction (#2017-11-0261) relativement au bâtiment érigé au 1312, chemin De La Petite-Côte (lot 3 992 622 Cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2018-04/99

Demande de permis - 631, rue Des Hiboux - (Dérogation mineure) - Agrandissement de la maison et garage attaché

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure (#2018-03-0006) pour l'obtention d'un permis de construction (#2018-03-0036) relativement à l'immeuble situé au 631, rue Des Hiboux (lot 3 991 288 Cadastre du Québec);

ATTENDU que la demande vise l'agrandissement de la résidence afin d'y ajouter un garage attaché dont la marge latérale gauche sera de 1,47 mètre, alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, les marges latérales doivent être de 3 mètres.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure (#2018-03-0006) et autorise l'émission du permis de construction (#2018-03-0036) pour la résidence située au 631, rue Des Hiboux (lot 3 991 288 Cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2018-04/100

Demande de permis en vertu du PIIA - 1656, rue De Genève (Piscine creusée et bâtiment de service)

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande d'urbanisme (#2018-03-0007) pour l'émission d'un permis (#2018-03-0037) pour installer une piscine creusée, une clôture et construire un bâtiment de service au 1656, rue De Genève (lot 4 815 786 Cadastre du Québec) dans la zone R-18;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande d'urbanisme (# 2018-03-0007) et autorise l'émission du permis (#2018-03-0037) pour l'installation d'une piscine creusée, une clôture et la construction d'un bâtiment de service au 1656, rue De Genève (lot 4 815 786 Cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2018-04/101

Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 mars 2018

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 mars 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

Rapports d'activités du service et du comité des loisirs et du Festival

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de mars 2018, du procès-verbal de la réunion du comité des loisirs tenue le 28 février 2018 et du procès-verbal de la réunion du comité du festival tenue le 5 mars 2018.

2018-04/102

Tenue du camp de jour et tarification 2018

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise la tenue du camp de jour 2018 à partir du 25 juin au 17 août inclusivement et fixe la tarification du camp de jour et du service de garde pour l'année 2018 de la façon suivante:

Inscriptions jusqu'au 15 juin 2018

Description	Tarif résident
À la semaine, 1er enfant	60,00\$
À la semaine, 2e enfant	57,50\$
À la semaine, 3e enfant	55,00\$
Service de garde à la semaine (matin)	13,50\$
Service de garde à la semaine (soir)	13,50\$
Service de garde à l'unité	5,00\$
Surplus pour camp spécialisé (Tennis, Hip Hop, Skate: à déterminer)	35,00\$

QUE ce conseil accordera un rabais équivalent au tarif d'une semaine pour chaque enfant inscrit 8 semaines au camp de jour, lequel sera applicable lors de l'inscription.

Inscriptions à partir du 16 juin 2018

Description	Tarif résident
À la semaine	70,00\$
Service de garde à la semaine (matin)	13,50\$
Service de garde à la semaine (soir)	13,50\$
Service de garde à l'unité	5,00\$
Surplus pour camp spécialisé (Tennis, Hip Hop, Skate: à déterminer)	45,00\$

QUE ce conseil n'autorisera pas de remboursement d'inscription, sauf sur réception d'un billet du médecin.

Les inscriptions débuteront le 15 mai et une soirée d'inscriptions est prévue le 31 mai à l'Hôtel de ville.

ADOPTÉE

POUR INFORMATION

- Écocentre - ouverture 4 avril 2018;
- Garage temporaire (abri tempo) - doit être retiré pour le 15 avril;
- Souper spaghetti - 22 avril au Centre communautaire - Clup Optimiste pour l'achat d'ordinateurs pour l'école primaire de Saint-Michel;
- Éventuelle fusion de Desjardins des Moissons et Roussillon;

PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)

Le Maire reçoit et répond aux questions des citoyens.

2018-04/103

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20h35, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général & secrétaire-trésorier